Les incivilités dues aux ordures mér

Dans toutes les villes, on peut constater des incivilités liées à des dépôts d'ordures. Nous avons sollicité Camille Cauret, adjointe, pour faire le point sur ses pratiques dans la capitale du Penthièvre.

« Les ordures ménagères, et autres, déposées comme ça, ça ne fait pas trop ville propre », lance une riveraine, qui habite non loin d'un point de collecte. Et constate la récurrence de ces dépôts. **« Parfois des sacs sont percés. Ça fait dégueulasse ! Il n'y a pas d'autre mot. »**

Patrick, lui, vit à côté du lycée Henri-Avril. **« Je me balade souvent avec mon chien dans le centre-ville. Parfois, on voit des canettes balancées ici et là. Les sacs d'une chaîne de restauration rapide - je ne citerais pas de nom - jeté par la vitre de la voiture, c'est plutôt hors centre-ville »**, ironise-t-il. **« Pour moi, il n'y a rien à éduquer ! C'est simplement des gens qui s'en fichent des autres »**, s'agace-t-il.

Une septuagénaire est assise avec une amie sur un banc dans le jardin public. **« Il y a bien pire côté propreté, c'est sûr. Mais on aime quand une ville est agréable à voir. Heureusement, les agents nettoient. »** Et de pester : **« C'est ceux qui jettent leurs déchets, leurs mégots, qui laissent les crottes de chiens... qui devraient payer »**, s'agace-t-elle.

Stéphane de Sallier-Dupin est conseiller municipal de l'opposition « Un nouveau cap pour Lamballe-Armor ». Il souligne régulièrement que **« la propreté urbaine doit être la première des politiques environnementales »** dans la ville. Il observe le problème sur les lieux d'apport collectif : verres, textiles... au niveau des colonnes enterrées en centre-ville. **« Ces incivilités, il ne faut pas hésiter à sanctionner fermement, qui qu'en soit l'auteur »**, estime-t-il.

Près des colonnes enterrées, ici boulevard Jobert, on trouve « régulièrement » des sacs-poubelles posés à même le sol. Pour Camille Cauret, « le nettoyage a un coût. Plus on trie mal, plus on jette n'importe où, plus ça coûte cher à la collectivité. In fine, c'est tout le monde qui paie ». | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Les agents interviennent au plus vite »

Il constate : **« Nous payons aussi les retraits de poubelles dans l'espace public. C'est le cas, par exemple, au parc de la Corne-de-Cerf. Il faudra remettre des poubelles**, suggère-t-il. **Les premiers qui subissent cette situation sont les riverains mais également les services qu'il faut mobiliser dans l'urgence. »**

Nous avons sollicité Camille Cauret, adjointe en charge du cadre de vie et du développement durable, pour faire le point. **« Les agents de propreté urbaine font leur maximum et interviennent au plus vite en cas de dépôts non autorisés**, assure-t-elle. **On connaît déjà les points noirs en ville. »** Elle évoque la difficulté de **« trouver les fautifs »**. La police municipale verbalise **« selon chaque domaine »**, explique l'élue.

Un dépôt de déchets sur un emplacement autorisé en vue de l'enlèvement par les agents, le jour de la collecte ? **« C'est une mauvaise gestion du tri à la base et une mauvaise compréhension. »** La Ville travaille avec l'Agglo de Lamballe Terre et Mer **« pour rendre les choses le plus clair possible pour les habitants »**.

L'élue lamballaise invite les habitants à prévenir la mairie, dès qu'ils repèrent un lieu de dépôt sauvage et à devenir sentinelle de la nature **« en nous faisant remonter des choses »**.

« On ne peut rien contre le manque de civisme »

Camille Cauret remarque : **« On ne peut rien faire contre les personnes qui manquent de civisme. Mauvaise compréhension ? Je-m'en-foutisme ? On a déjà vu des gens, repérés par des caméras, et qui n'étaient pas de Lamballe-Armor »**, souligne l'élue.

Cela peut être aussi de la pédagogie, simplement. Les nouveaux habitants ne connaissent pas forcément bien le tri. On peut sensibiliser au maximum la population avec les ambassadeurs du tri, des médiateurs. On sait que c'est une minorité qui ne trie pas ou trie mal.

Les services travaillent à la propreté urbaine. **« On connaît les points récurrents. Les agents font vraiment de leur mieux. Quand ils trouvent une adresse, la police constate puis verbalise. »**

« On a quand même la chance d'avoir des déchetteries où on peut mettre beaucoup de déchets, relève l'élue. **Mais c'est vrai que c'est un sujet qui n'est pas simple. Et tout ça n'enlève en rien le fait que Lamballe reste une ville où il fait bon vivre. »** Et de rappeler que les problèmes de dépôts non autorisés concernent **« toutes les villes »**.

Sonia TREMBLAIS.